ALPILL' CAMPUS
CFPPA • Saint Rémy de Provence



OFFRE DE FORMATION 2026-2027

MAJ 11/2026

SOMMAIRE


Le CFPPA de Saint Rémy de Provence


L’offre globale de formation


Les moyens de financement de la formation


L’offre de formations longues



CFPPA DE SAINT REMY DE PROVENCE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bienvenue !

ALPILLE CAMPUS
CFPPA • Saint Rémy de Provence

L'expertise au service de vos projets

Au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence, notre force repose avant tout sur une équipe engagée, alliant expertise métier et qualité pédagogique.
Nous concevons des formations sur mesure grâce à une ingénierie qualitative et innovante, en lien direct avec les besoins des entreprises et du territoire.
Réactifs et adaptables, nous ajustons nos parcours et nos modalités pour répondre à la diversité des publics et des projets professionnels. Notre proximité avec les acteurs locaux favorise la mise en oeuvre de formations concrètes et une insertion durable.

Notre mission

Le CFPPA a pour mission de former des adultes tout au long de la vie, en favorisant l'accès à la qualification, le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels. Il contribue également à répondre aux besoins en emploi des secteurs du territoire.

Restauration

Le restaurant est de type self et est labélisé Ecocert en cuisine niveau 3 depuis juin 2026. Ce label récompense notre engagement en restauration collective durable grâce à l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique, de saison, et locaux. Le prix du repas est de 4,30 €.
Le CFPPA met aussi à disposition une salle d'accueil pour les repas, équipée d'un micro-ondes, de tables et de chaises et d'un point d'eau.

Hébergement

Un internat pour les lycéens et les apprentis.
L'établissement dispose d'hebergements pour les stagiaires de la formation continue

Centre de Ressources

Le CDI est un espace gratuit et ouvert à tous, permettant la consultation et l'emprunt de ressources toute l'année.
Encadré par des documentalistes, il accompagne les usagers dans leurs recherches, favorise l'autonomie et offre un fonds documentaire spécialisé (paysage, oléiculture, milieux naturels, horticulture, services et agroéquipements).

Exploitation Agricole et sa boutique

33 hectares d'oliviers conduit en agriculture biologique (AOP Vallée des Baux) et un moulin oléicole. Boutique de vente de produits issus des lycées agricoles voisins.

Plateaux techniques

Espaces maraichage
Serres Horticoles
Espaces aménagement paysager
Jardins pédagogiques
Cuisine pédagogique
Salle de soins aux personnes

cfppa.st-remy@educagri.fr

04 32 62 01 61

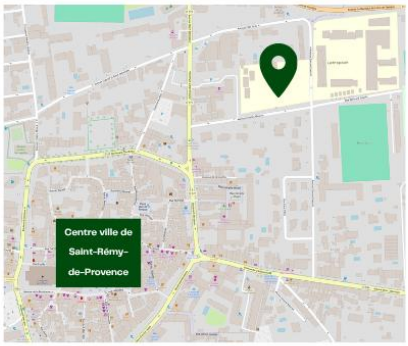
Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence

https://lpa.st-remy.educagri.fr



Pour nous rendre visite







GPS 43.79172160907667, 4.834959286506242

Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence

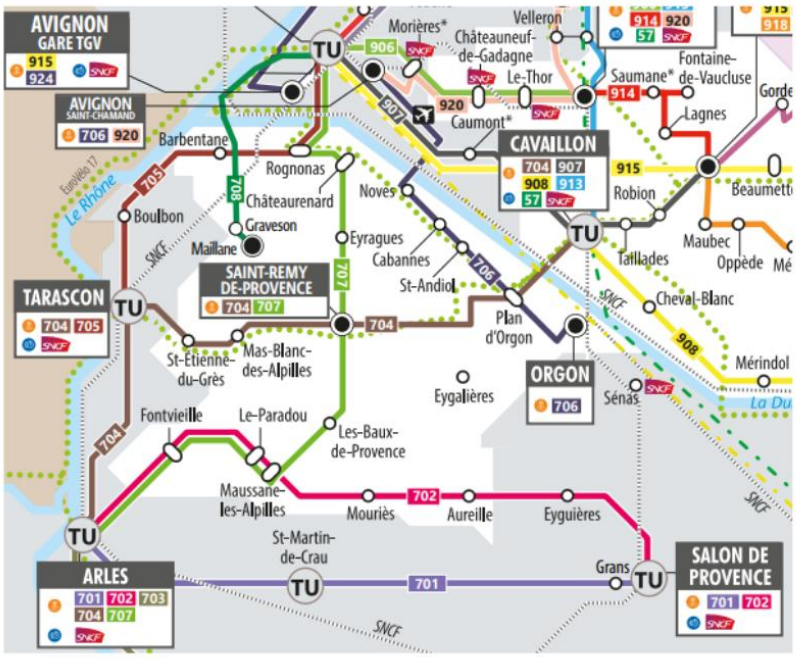
En voiture…

En venant de l'**A7 Avignon Sud**, Noves, d'Arles ou d'Avignon, au rond-point Van Gogh (statue de tournesol/cyprès), prendre la direction centre-ville. Après Point-P matériaux, prendre la rue à gauche Avenue Charles Mauron. Au stop, prendre à gauche.

En venant de l'**A7 Cavaillon**, de Cavaillon ou Aix, prendre Glanum, centre-ville. Suivre l'avenue de la Libération jusqu'à la station d'essence TOTAL. Après celle-ci, prendre l'avenue Edouard Herriot à droite. Le lycée est tout en bas de l'avenue à droite.

En bus…

ZOU!



Une équipe à votre écoute…

Direction

Sonia Finet
Directrice de l'EPLEFPA

Valérie Fagnola
Directrice du CFPPA

Service pédagogie

Perrine Caillau
Chargée d'ingénierie de formation

Julien Avy
Coordinateur filière oléicole

Laurent Saint Martin
Coordinateur filière paysage
Référent moodle

Marie Rochette
Coordinateur filière agricole

Et l'équipe des formateurs

Service administratif et commercial

Aurore Val
Secrétaire de direction

Martine Le Morvan
Administration pédagogique
Facturation

Christine Bernard
Référente handicap / social

Mathilde Leveque
Chargée de développement commercial
Formations courtes

Emilie Boyce
Chargée de qualité

Nos engagements

Le CFPPA de Saint Rémy de Provence, centre constitutif de l'EPLEFPA « Alpill'Campus » de Saint -Rémy de Provence relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire, conçoit et dispense des actions de formation et d'accompagnement dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement paysager, du service à la personne, de la vente, en formation continue et en apprentissage.

Inscrit au cœur de son territoire, notre établissement agit en lien étroit avec les acteurs socio-professionnels, les institutions de l'emploi et de la formation, ainsi que les financeurs, afin de contribuer activement au développement des compétences et à l'insertion professionnelle durable de nos stagiaires.

Le CFPPA inscrit sa démarche qualité dans une logique d'amélioration continue, en s'appuyant sur les référentiels Qualiformagri et Qualiopi au service de son projet d'établissement, afin de renforcer la cohésion des équipes, l'efficacité collective et l'ancrage territorial.

À ce titre, la direction affirme les engagements suivants :

1. Une pédagogie centrée sur l'apprenant et son parcours
- Placer chaque bénéficiaire au cœur des dispositifs, en prenant en compte ses besoins, ses attentes et son projet professionnel,
- Favoriser des parcours individualisés et sécurisés, depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation,
- Développer des pratiques pédagogiques innovantes, inclusives et adaptées à la diversité des publics.

2. Une offre de formation en lien avec les enjeux du territoire
- Construire et faire évoluer une offre de formation en cohérence avec les besoins des filières professionnelles et des employeurs,
- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et éducatifs du territoire,
- Contribuer à l'attractivité des métiers et des formations.

3. Un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement
- Veiller à la qualité des conditions d'accueil, des infrastructures et des espaces de vie,
- Favoriser l'implication des apprenants dans la vie de l'établissement,
- Promouvoir un climat de confiance via une proximité entre les équipes pédagogiques et les apprenants.

4. Une communication lisible et participative
- Assurer une communication interne et externe transparente et partagée,
- Associer les équipes aux réflexions et aux évolutions stratégiques.

5. Le développement des compétences des équipes
- Accompagner les personnels dans le développement de leurs compétences pédagogiques, techniques et relationnelles,
- Favoriser les échanges de pratiques entre formation continue et formation par apprentissage,
- Accueillir et intégrer les nouveaux collaborateurs dans une logique d'accompagnement.

6. Une culture d'amélioration continue partagée
- Encourager l'expression des parties prenantes (apprenants, équipes, partenaires),
- Inscrire durablement la qualité dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et de tous.

La directrice de l'EPLEFPA Alpill' Campus,

Mme FINET

La directrice du CFPPA-UFA,

Mme FAGNOLA

Offre de formation EPLEFPA



Filière PAYSAGE



Filière AGRICOLE

Niv 4
Spécialisation

CS Apiculture (FIA-FPC)

CS Conduite de production en arboriculture fruitière (FIA -FPC)

Niv 4

BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinière (FIA)

Bac PRO Aménagements paysagers (FIA-FIS)

BP Responsable d'entreprise agricole (FPC)

Niv 3

CAPa Jardinier Paysagiste (FIA-FPC)

CAPa Métiers de l'Agriculture (FIA)

BPA Ouvrier spécialisé du paysage (FPC)

Niv 2

3ème Agricole

Formations courtes

FIA : Formation initiale apprentissage
FIS : Formation initiale scolaire
FPC : Formation Professionnel continue

Maçonnerie Paysagère

Conception de réseau d'arrosage

Conception d'un potager

Entretien du matériel

Taille des oliviers

Tronçonnage

Reconnaissance des végétaux

Production de plants maraichers

Animation équipe

Jardins écologiques

Culture de plantes aromatiques et médicinales

Gestion relation client

Dégustation des huiles d'olives

Sols

Offre de formation EPLEFPA



Filière
ENVIRONNEMENT



Filière
SERVICE

Niv 4
Spécialisation

Niv 4

Bac PRO gestion des milieux naturels et de la faune (FIS)

Bac PRO Services aux personnes et au territoire (FIS)

Niv 3

CAPa Services aux personnes et vente en espace rural (FIA)

TP Assistant de Vie aux Familles (FPC)

Niv 2

Formations courtes

FIA : Formation initiale apprentissage
FIS : Formation initiale scolaire
FPC : Formation Professionnel continue

Offre de formation EPLEFPA

SANTE et SECURITE

- Hygiène alimentaire en restauration commerciale
- Sauveteur Secouriste Travail
- Certiphyto
- Certibiocide

TRANSFORMATION et AGROALIMENTAIRE

- Extraction des huiles d'olives
- Transformation : lacto-fermentation, fermentation, séchage, stérilisation, confiture, sirop etc…
- Fabrication de savons cosmétiques

COMPETENCES DE BASE

- Compétences communication / mathématiques
- Compétences Se repérer dans l'espace et le temps
- Compétences Règles d'hygiènes et de sécurité

Et aussi les formations professionnalisantes sur demande…

Financement de la formation

PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Compte Personnel de Formation
Permettre à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.
Public visé : Salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants.
Qui finance ? Caisse des Dépôts et Consignations.



Plan de Développement des Compétences
Permettre aux entreprises de former leurs salariés pour développer leurs compétences.
Public visé : Salariés de l'entreprise.
Qui finance ? Entreprise, OPCO.



Période de reconversion
Changer de métier ou évoluer professionnellement
Public visé : Ouvert à tous les salariés (CDI, CDD), sans condition d'âge, d'ancienneté ou de niveau de qualification.
Qui finance ? OPCO



Alternance : Contrat d'apprentissage, de professionnalisation
Combiner formation théorique en centre de formation et pratique en entreprise.
Publics visés : Apprentissage 16-29 ans / Professionnalisation Tous public
Qui finance ? Entreprise, OPCO, État.



Action de Formation En Situation de Travail
Permettre l'acquisition de compétences directement sur le lieu de travail, en situation réelle.
Public visés : Salariés de l'entreprise.
Qui finance ? OPCO, entreprise

CFPPA de Saint-Rémy de Provence

EPLEFPA Alpill'Campus – avenue Edouard HERRIOT–13210 Saint-Rémy de Provence
Tel. 04.32.62.01.61–Mail. cfppa.st-remy@educagri.fr N° OF 93131313713

Financement de la formation

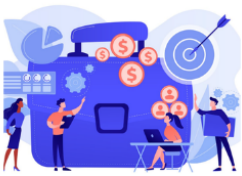
PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Préparation Opérationnelle à l'Emploi collective ou individuelle
Faciliter l'accès à l'emploi par la formation.
Public visé : Demandeurs d'emploi
Qui finance ? France Travail, OPCO.



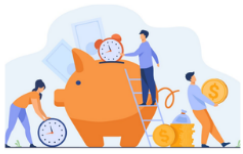
Action de formation conventionnée (AFC)
Acquérir gratuitement les compétences nécessaires pour répondre aux besoins concrets des recruteurs locaux.
Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.
Qui finance ? France Travail



Aide individuelle à la formation (AIF)
Ade au financement de votre formation qui peut prendre en charge tout ou partie du coût de la formation.
Publics visés : Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et les personnes en parcours d'accompagnement
Qui finance ? France Travail, Co financement possible Etat, entreprise



Marché des Compétences Clés (MCC)
Le programme « Compétences clés » vise à anticiper le renouvellement de la main-d'œuvre tout en résolvant les difficultés de recrutement actuelles.
Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.
Qui finance ? Région Sud



Autofinancement
L'autofinancement permet de choisir librement ses programmes et ses prestataires pour monter rapidement en compétences.
Publics visés : tous public
Qui finance ? L'apprenant

CFPPA de Saint-Rémy de Provence

EPLEFPA Alpill'Campus – avenue Edouard HERRIOT–13210 Saint-Rémy de Provence
Tel. 04.32.62.01.61–Mail. cfppa.st-remy@educagri.fr N° OF 93131313713

FORMATIONS LONGUES

CS Conduite de production en arboriculture fruitière

- **UC1** Assurer le pilotage technico-économique et environnementale d'un atelier de production en arboriculture fruitière
- **UC2** Réaliser les interventions liées à la conduite de production en arboriculture fruitière
- **UC3** Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière

CS Apiculture

BP Responsable d'entreprise agricole

CAPa Jardinier Paysagiste

BPa Ouvrier Spécialisé du Paysage

- **UC2** Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- **UC3** Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- **UC4** Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- **UC5** Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- **UCARE** Réaliser des travaux manuels de petit bucheronnage
- **UCARE** Installer un réseau d'arrosage simple
- **UCARE** Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers

TP Assistant de vie aux Familles

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Niveau 4

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875 enregistré lé 1/09/2024
FORMACODE 210027
CODE ROME A1405







Les + de la formation ?

Maîtrisez l'art de la production fruitière et devenez un spécialiste reconnu de l'olivier. Une formation de terrain pour répondre aux enjeux de l'oléiculture de demain.

Le métier

Un **oléiculteur** est un professionnel agricole spécialisé dans la culture de l'olivier pour produire des olives destinées à la consommation ou à la fabrication d'huile.
Il assure l'entretien des vergers (taille, irrigation, protection sanitaire) et la récolte des fruits, souvent en tenant compte des pratiques traditionnelles et durables. Il peut également participer à la transformation et à la commercialisation de produits comme l'huile d'olive ou les olives de table.

Pour aller plus loin

BTSA - Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement
BTSA - Agronomie et cultures durables

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

Acquérir les compétences techniques, économiques et professionnelles nécessaires, liées au pilotage d'une exploitation oléicole : opérations de conduite du verger, opérations de transformation (production d'huile, préparation des olives et des produits dérivés), opérations de conditionnement, de stockage des produits, management et animation d'équipes.

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 29/9/2026 au 09/04/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

420h de formation en présentiel – Modularisable – Individualisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Niveau 4
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875 enregistré lé 1/09/2024
FORMACODE 210027
CODE ROME A1405

Contenus et programme

UC 1 : Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier de productions en arboriculture fruitière

UC 2 : Réaliser les interventions liées à la conduite de productions en arboriculture fruitière

UC complémentaire : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière

Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
92 %	67 %	9,5 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Assurer le pilotage technico-économique et environnementale d'un atelier de production en arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC01 enregistré lé 1/09/2024





Les + de la formation ?

Cette formation en arboriculture fruitière, avec un focus sur l'olivier, permet de maîtriser le cycle de production, d'intégrer les enjeux agronomiques et territoriaux, et de piloter sa campagne dans une logique agroécologique et durable.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Concevoir le renouvellement ou la création d'une parcelle fruitière
- Elaborer l'itinéraire technique de la conduite d'un verger

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 29/09/2026 au 09/04/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

168h soit 24 jours en discontinu – formation en présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Assurer le pilotage technico-économique et environnementale d'un atelier de production en arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC01 enregistré lé 1/09/2024

Contenus et programme

SEM 1 DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL EN ARBORICULTURE FRUITIERE 35H
Rappel sur la physiologie végétale spécifiquement en arboriculture
les différents modes de production
Les enjeux territoriaux
Les labels et appellations protégées

SEM 2 LA FERTILISATION 35H
Les besoins des fruitiers : généralités et focus sur l'olivier
Les différents types d'engrais et leur utilité
Les méthodes et choix de fertilisations
Les méthodes alternatives

SEM 3-4 CREATION ET REHABILITATION DE PARCELLES D'OLIVIERS 42H
Principes de création / réhabilitation d'une parcelle (densité de plantation, choix variétaux, plan d'implantation…)
Irrigation : prise en compte de l'agroécosystème (équipements, sols, ressources etc…) / Choix du mode d'irrigation et dimensionnement
Agroécologie : prise en compte de la biodiversité et des infrastructures agroécologiques existantes - Initiation à l'hydrologie régénérative

SEM 5 MALADIES ET RAVAGEURS 21H
Les principales maladies de l'oliviers
Les principaux ravageurs
Méthodes d'observation et outils de diagnostic

SEM 6 BILAN DE CAMPAGNE 35H
Collecte et analyse des différentes données et indicateurs
Projection N+1 à partir des résultats observés
Réflexions et propositions de transitions structurelles en vue d'améliorer son outils de production

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Réaliser les interventions liées à la conduite de production en arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC02 enregistré lé 1/09/2024






Les + de la formation ?

Cette formation opérationnelle en oléiculture permet de maîtriser les travaux clés du verger, de la récolte à la taille en passant par la fertilisation et les traitements, afin d'organiser et conduire efficacement les chantiers de production.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux manuels d'arboriculture fruitière
- Réaliser des travaux mécanisés d'arboriculture fruitière

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes
Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, nous consulter

DATES

Du 05/10/2026 AU 17/03/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

161h soit 23 jours en discontinu – formation en présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Réaliser les interventions liées à la conduite de production en arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC02 enregistré lé 1/09/2024

Contenus et programme

SEM 1 LA RECOLTE 35H
Introduction : les différentes variétés
Les principes et méthode de récolte
Observation et organisation du travail
Mise en œuvre du chantier de récolte

SEM 2 LA FERTILISATION 35H
Méthodologie d'observation et de diagnostic
Proposition et Planning d'interventions
Les agroéquipements liés à la fertilisation
Outils de diagnostic et de suivi

SEM 3 CREATION D'UNE PARCELLE D'OLIVIERS 21H
Travaux du sols mécanisés
Mise en place ou réhabilitation d'un système d'irrigation

SEM 4-5 TRAVAUX DE TAILLE 49H
Les différents types de taille : méthodes et usages
Le matériel de taille
Méthodologie d'observation et de diagnostic
Outil de planification
Mise en œuvre sur le terrain
Gestion des déchets de taille, broyage

SEM 6 LES TRAITEMENTS 21H
Réalisation des traitements
Manipulation d'un pulvérisateur

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC03 enregistré lé 1/09/2024






Les + de la formation ?

Cette formation en moulin oléicole permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de transformation des olives, du process de trituration à la qualité et à la traçabilité des huiles, jusqu'à la conduite opérationnelle du moulin.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Organiser la transformation journalière dans l'atelier
- Mettre en œuvre un process de fabrication de produit à base de fruits

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 12/10/2026 au 25/11/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

91h soit 13 jours en discontinu – formation en présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

CS Conduite de la production en arboriculture fruitière

Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38875BC03 enregistré lé 1/09/2024



Contenus et programme

SEM 1 LE MOULIN OLEICOLE 35H
Les moulins, lexique, les types
Le process de trituration
Gestion de la chaine de transformation
Gestion de de pannes et maintenance 1er niveau
Les chaînes de production

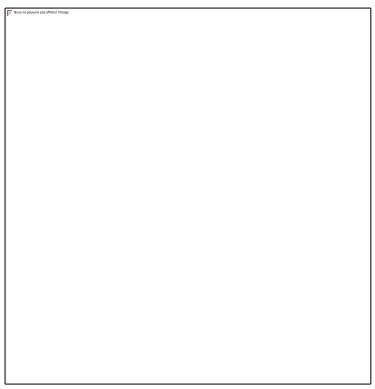
SEM 2 QUALITE ET TRAÇABILITE DES HUILES 35H
La traçabilité
Composition chimique huiles et assemblages
Qualité des huiles : le process de dégustation
Conditionnement, stockage et étiquetage

SEM 3 CONDUITE DE MOULIN 21H
Mise en pratique de l'ensemble de la chaine de production



Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

CS Apiculture

Niveau 4

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38329 enregistré lé 29/11/2023
FORMACODE 21049
CODE ROME A1408






Les + de la formation ?

Le CS Apiculture vous forme à la maîtrise globale de la ruche, que ce soit pour lancer votre activité principale ou développer un complément d'activité agricole. Grâce à une pédagogie ancrée sur le terrain et à un accompagnement personnalisé, vous adaptez vos apprentissages aux réalités de votre projet professionnel. Bénéficiez de l'expertise d'intervenants de la filière et d'un solide réseau local pour sécuriser votre installation ou la diversification de votre exploitation.

Le métier

Élevant des abeilles, **l'apiculteur** veille à leur bonne santé, en surveillant les ruches pour les protéger des prédateurs et des maladies. Il récolte la gelée royale, la cire et le miel fabriqués, et les commercialise en l'état ou après transformation.

Pour aller plus loin

BTSA Productions Animales / Métiers de l'Élevage
Licences Professionnelles en Productions Animales

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en apiculture ou de salariat hautement qualifié ou de complément d'activité agricole.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

Conduire et protéger le cheptel : Gérer l'élevage, la saisonnalité et la santé des colonies.
Piloter la production : Assurer le suivi des ruchers, la récolte et l'extraction des produits.
Commercialiser la récolte : Valoriser les produits en activité principale ou en complément d'exploitation.
Gérer l'atelier apicole : Assurer la viabilité économique de l'activité et son intégration territoriale.

Tarif et financement

A partir de 22€ / heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

632 h de formation en centre
Modularisable – Individualisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BP Responsable d'entreprise agricole

Niveau 4
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38093 enregistré lé 1/09/2024
FORMACODE 21052 - 12598
CODE ROME A1416- A1407- A1409 – A1410 - A 1411

Contenus et programme

UC 1. Réaliser la conduites des colonies

- Elaborer un plan de production
- Réaliser le suivi et les intervention sur les ruches

UC 2. Réaliser la multiplication des colonies

- Réaliser les opérations liées à la production d'essaims
- Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines

UC 3. Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles

- Organiser la récolte des produits
- Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage

Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
Nouveau 2027		



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BP Responsable d'entreprise agricole

Niveau 4

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38093 enregistré lé 1/09/2024
FORMACODE 21052 - 12598
CODE ROME A1416- A1407- A1409 – A1410 - A 1411






Les + de la formation ?

Le BPREA est un diplôme permettant de s'installer en agriculture (chef d'exploitation, responsable d'entreprise ou d'atelier) et d'accéder aux aides comme la dotation jeune agriculteur (DJA) dans le cadre d'une installation. Au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence, la formation est orientée maraîchage et oléiculture, avec des compétences en conduite de production, gestion d'entreprise et commercialisation

Le métier

Le responsable d'entreprise agricole pilote une exploitation agricole en assurant la production, la gestion économique et l'organisation du travail.
Le/la professionnel(le) prend des décisions techniques (cultures, irrigation, protection des plantes) et encadre une équipe.

Pour aller plus loin

BTSA - Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement
BTSA - Agronomie et cultures durables

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en agriculture ou de salariat hautement qualifié.

PRE-REQUIS
Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

Acquérir la capacité professionnelle pour s'installer en agriculture
Maîtriser la conduite technique des productions (maraîchage, oléiculture, etc.)
Piloter et gérer une exploitation agricole (économie, stratégie, administratif)Organiser le travail et encadrer une équipe
Développer la commercialisation et la valorisation des produits
Intégrer les pratiques agroécologiques et durables
Sécuriser son projet d'installation (étude de faisabilité, plan d'entreprise)

Tarif et financement

A partir de 12,50€ / heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1008h de formation
315h en distanciel et 693h en centre
Modularisable – Individualisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BP Responsable d'entreprise agricole

Niveau 4
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38093 enregistré lé 1/09/2024
FORMACODE 21052 - 12598
CODE ROME A1416- A1407- A1409 – A1410 - A 1411

Contenus et programme

UC 1. Se situer en tant que professionnel
UC 2. Piloter le système de production
UC 3. Conduire un système de production maraichère et/ou oléicole
UC 4. Assurer la gestion économique financière et administratives
UC 5. Valoriser les produits ou service de l'entreprise
UCARE 1. Conduite d'un atelier de transformation de fruits et légumes
UCARE 2. Mettre en place d'un système agroforestier.

Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
100 %	90 %	9,8 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

CAPa Jardinier Paysagiste

Niveau 3
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38386 enregistré lé 18/12/2023
FORMACODE 21046
CODE ROME A1202 A1203






Les + de la formation ?

Une formation concrète et opérationnelle pour apprendre un métier de terrain au cœur des espaces verts. Elle ouvre rapidement l'accès à l'emploi dans un secteur qui recrute et offre de réelles perspectives d'évolution.

Le métier

Le/la jardinier·e paysagiste est un professionnel qualifié qui aménage et entretient des espaces verts pour des clients privés, des collectivités territoriales ou des organismes publics et associatifs. Il/elle intervient dans des domaines variés : entreprises du paysage, gestion d'espaces naturels, ou services à la personne.

Pour aller plus loin

Bac Pro Aménagement paysager
BP Aménagement paysager

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers (tonte, taille, désherbage)
Mettre en œuvre des aménagements paysagers simples (plantations, engazonnement, maçonnerie légère)
Utiliser et entretenir le matériel et les équipements en sécurité
Appliquer les consignes et techniques professionnelles dans le respect de l'environnement
Participer à la gestion et à l'organisation des chantiers paysagers

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

713h en présentiel
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

CAPa Jardinier Paysagiste

Niveau 3
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP38386 enregistré lé 18/12/2023
FORMACODE 21046
CODE ROME A1202 A1203

Contenus et programme

UC1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
UC2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
UC3 : Interagir avec son environnement social
UC4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
UC5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
UCARE : Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques

Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
100 %	75 %	10 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Niveau 3
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP39066 enregistré lé 01/01/2024
FORMACODE 21046
CODE ROME A1202 A1203






Les + de la formation ?

Une formation, centrée sur l'acquisition de compétences techniques directement mobilisables. Elle favorise une insertion rapide sur le marché de l'emploi dans un secteur dynamique et porteur, avec de réelles perspectives d'évolution professionnelle.

Le métier

L'ouvrier spécialisé du paysage réalise l'aménagement et l'entretien des espaces verts, jardins et sites naturels pour des clients privés, des collectivités ou des entreprises. Il met en œuvre des techniques professionnelles variées : plantation, maçonnerie paysagère, arrosage et entretien des végétaux. Polyvalent et rigoureux, il travaille en équipe tout en respectant les règles de sécurité et les exigences environnementales.

Pour aller plus loin

Bac Pro Aménagement paysager
BP Aménagement paysager

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

Organiser son travail dans le respect des consignes et des règles de sécurité
Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers
Réaliser des travaux d'aménagement et d'infrastructures paysagères
Utiliser et entretenir les matériels et équipements
Travailler en équipe et rendre compte de son activité
Appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

800h en présentiel
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Niveau 3
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
RNCP39066 enregistré lé 01/01/2024
FORMACODE 21046
CODE ROME A1202 A1203

Contenus et programme

UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
UC2 : Organiser son travail dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement
UC3 : Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers
UC4 : Réaliser des travaux d'aménagement des espaces paysagers
UC5 : Effectuer des travaux de mise en place et d'entretien des infrastructures paysagères (murets, dallages, clôtures, etc.)
UC6 : Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et équipements utilisés
UCARE : Installer un réseau d'arrosage simple

Modalités de validation

Formation certifiante
Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
78 %	78 %	9,1 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC02 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Développez les compétences nécessaires pour entretenir efficacement les surfaces plantées et les espaces enherbés. Vous apprendrez à mettre en œuvre les techniques adaptées afin de préserver la qualité des végétaux, favoriser leur développement et maintenir des espaces soignés dans le respect des bonnes pratiques professionnelles.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser l'entretien de surfaces plantées
- Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC02 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer une intervention d'entretien

Lire un cahier des charges - reconnaissance de végétaux et caractéristiques – relations plante sol climat – Organisation du travail – diagnostic d'un espace végétalisé

Semaine 2 : Réaliser l'entretien des surfaces plantées

Taille d'entretien d'arbustes – taille de haie – Entretien massif planté – Protection et amélioration des sols – Entretien combinés

Semaine 3 : Réaliser l'entretien des surfaces enherbées

Connaissance gazon et prairie selon usage - tonte et finitions – débroussaillage, bordure et finitions – fauchage raisonné – Entretien complet d'une surface enherbée

Semaine 4 : Conduire des chantiers d'entretien et préparer la certification

Conduite de chantier horticole - Chantier en gestion différenciée – Organisation du travail

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC03 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Maîtrisez les techniques de plantation des végétaux et de mise en place des surfaces enherbées pour créer des aménagements paysagers durables. Vous apprendrez à intervenir avec méthode et précision, dans le respect des règles professionnelles et des attentes des clients.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux de plantation de végétaux
- Réaliser des travaux d'enherbement

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC03 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer un chantier de végétalisation

Lecture de plan d'exécution – Reconnaissance, réception et préservation des végétaux à implanter – Analyse relation plante sol climat avant implantation – Préparation des sols et substrats pour la végétalisation – Implantation à partir du plan.

Semaine 2 : Réaliser les travaux de plantation de végétaux

Préparation des végétaux et gestes de plantation – Mettre en place un massif de végétaux herbacés – Mettre en place une haie arbustive – Plantation d'arbre dans les bonnes conditions – travaux de plantation de végétaux (isolés ou combinés) -Organisation du travail

Semaine 3 : Réaliser les travaux d'enherbement

Choix de la méthode d'enherbement – préparation lit de semences et réalisation du semis – Gazon par placage – Organisation du travail

Semaine 4 : Conduire des chantiers de végétalisation et préparation à la certification

Création d'un massif à partir d'un plan – Installation d'une haie et d'arbre en contexte méditerranéen – Organisation du travail

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC03 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Développez les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des revêtements paysagers adaptés (graviers, dalles, pavages simples) et assurer leur mise en place dans le respect des règles techniques. Vous apprendrez également à réaliser des ouvrages de délimitation afin de structurer et valoriser les espaces paysagers avec rigueur et professionnalisme.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Poser des revêtements paysagers
- Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC04 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer un chantier d'ouvrages paysagers

Lecture de plan, identifications, réceptions des matériaux et des liants, identification des repères (niveau, pente etc…) préparation des supports et fondations

Semaine 2 : Poser un revêtement paysager

Préparation du support, pose de dallage ou pavage en respectant les consignes de niveaux, de pentes, de calepinage etc… Organisation du travail

Semaine 3 : Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

Pose de bordures, clôtures, retenues de sol et murets paysagers en préparant les fondations, en assemblant les composants et en respectant alignement, niveau, aplomb, verticalité, stabilité et qualité finale

Semaine 4 : Conduire des chantiers d'ouvrages et préparer la certification

Transférer les acquis à des chantiers réels ou simulés, Organisation du travail, réalisation d'ouvrages complet ou combinés

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC05 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Acquérez les compétences essentielles pour assurer l'entretien de premier niveau du petit matériel paysager afin de garantir son bon fonctionnement et sa longévité. Vous apprendrez à contrôler, nettoyer et maintenir les équipements dans le respect des règles de sécurité et des consignes professionnelles.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel
- Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

70h soit 10 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC05 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Semaine 1

→ Comprendre le matériel, l'inspecter et travailler en sécurité (14h)

Délimitation du périmètre, identification des différents organes – lecture de notice – gestion de parc

→ Réaliser l'entretien quotidien et la maintenance conditionnelle (21h)

Entretien et affutage des outils manuels de coupe – entretien matériel thermiques 2 temps et 4 temps – Entretien matériel électrique

Semaine 2

→ Diagnostiquer et réaliser de petites réparations sur chantiers (21h)

Méthodologie de diagnostic – remplacement des organes de coupe – Défaillance électrique, allumage, commande de transmission – gestion de panne en chantier

→ Consolider les acquis et préparer la certification (14h)

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux manuels de petit bucheronnage

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Devenez autonome et opérationnel pour exécuter vos chantiers de coupe, d'abattage léger et de traitement des rémanents, dans le respect strict des normes de sécurité.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Diagnostiquer l'arbre ou l'arbuste dans son contexte et identifier les risques.
- Préparer une intervention de coupe ou d'abattage simple en sécurité.
- Utiliser la tronçonneuse dans le respect des consignes et des gestes professionnels.
- Débiter, évacuer et traiter les rémanents en tenant compte du site.

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

112h soit 16 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux manuels de petit bucheronnage

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Module 1 : Réglementation, sécurité & préparation de chantier *(J1 à J3)*
Cadre légal, EPI, limites d'intervention, diagnostic des risques et balisage de la zone de travail.

Module 2 : Matériel, posture & techniques d'abattage *(J4 à J7)*
Entretien et affûtage de la tronçonneuse, postures d'ergonomie, entailles de direction et abattage dirigé de petits diamètres.

Module 3 : Façonnage, gestion & valorisation des rémanents *(J8 à J11)*
Ébranchage, débitage, billonnage, broyage, évacuation et valorisation des bois (BRF, chauffage, séchage).

Module 4 : Chantiers pratiques & évaluation certificative *(J12 à J16)*
Mises en situation réelles (abattage et évacuation), chantier de consolidation, préparation et passage de l'épreuve certificative.

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Installer un réseau d'arrosage simple

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Devenez opérationnel sur la mise en œuvre de systèmes d'arrosage. De la lecture de schéma au terrassement, en passant par l'assemblage technique et les tests de mise en eau, apprenez à concrétiser un projet d'arrosage simple dans le respect strict des consignes du chantier.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux mécanisés ou manuels d'ouverture et de remblayage de tranchées
- Effectuer le montage des éléments du réseau
- Lire un plan ou concevoir un schéma simple
- Assurer l'étanchéité, la fonctionnalité du réseau et la qualité de remise en état du chantier.

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

11h soit 16 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Installer un réseau d'arrosage simple

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Module 1 : Cadre, conception & implantation du réseau *(J1 à J3)*
Types d'arrosage, enjeux d'économie d'eau, lecture de plan, repérage des contraintes, mesures et marquage au sol.

Module 2 : Terrassement & préparation des tranchées *(J4 à J7)*
Sécurité des fouilles, ouverture manuelle ou mécanisée, réglage des pentes, remblayage, compactage et remise en état du terrain.

Module 3 : Assemblage hydraulique & composants d'arrosage *(J8 à J12)*
Tuyauterie (PE, PVC), raccords, étanchéité, pose des regards, électrovannes, programmateurs, réseaux goutte-à-goutte et aspersion.

Module 4 : Mise en œuvre pratique & évaluation certificative *(J13 à J16)*
Montage complet d'un réseau simple, mise en eau, tests d'étanchéité, recherche de fuites, préparation et passage de l'évaluation

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024






Les + de la formation ?

Maîtrisez l'art de la taille fruitière pour optimiser vos récoltes et pérenniser vos vergers. Acquérez une expertise globale pour diagnostiquer chaque arbre et exécuter les gestes techniques adaptés (formation, fructification, restructuration) selon l'espèce, la saison et vos objectifs de production.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS
Avoir un niveau 3eme
Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des diagnostics simples sur arbres et arbustes fruitiers.
- Mettre en œuvre des tailles de fructification sur au moins deux espèces différentes.
- Réaliser des tailles de formation et de restructuration.
- Adapter les coupes au potentiel fructifère, à la vigueur et à l'état sanitaire du végétal.

Tarif et financement

A partir de 12,50 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence / Domaine du Merle à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

112h soit 16 jours
Modularisable – Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Formation continue

BPa Ouvrier spécialisé du paysage

Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RNCP39066BC06 enregistré lé 01/01/2024

Contenus et programme

Module 1 : Pratique sécurisée & diagnostic végétal *(J1 à J3)*
Réglementation, sécurité, outillage, physiologie des fruitiers et diagnostic préalable à la taille.

Module 2 : Maîtrise des techniques de taille par essence *(J4 à J8)*
Taille de fructification adaptée : arbres à pépins, à noyaux, essences méditerranéennes (oliviers, agrumes) et petits fruits.

Module 3 : Intervention globale, soin & gestion du chantier *(J9 à J12)*
Taille de formation et de restructuration, suivi sanitaire, désinfection et valorisation des rémanents.

Module 4 : Chantiers pratiques & évaluation certificative *(J13 à J16)*
Mises en situation réelles sur différentes espèces, analyse des pratiques, passage de l'épreuve et bilan.

Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

Formation continue

TP Assistant de vie aux familles

Niveau 3
MINISTERE DU TRAVAIL
RNCP37715 enregistré le 11-07-2023
FORMACODE 44028 42056 44030
CODE ROME K1302 K1303 K1304 K1305







Les + de la formation ?

Avec la formation ADVF, vous n'apprenez pas seulement un métier : vous obtenez un titre d'État reconnu qui vous ouvre les portes d'un secteur qui recrute massivement. Grâce à sa triple approche (aide aux adultes, garde d'enfants, entretien du cadre de vie), Vous devenez un professionnel polyvalent, capable de prendre des initiatives et immédiatement opérationnel sur le marché de l'emploi.

Le métier

L'Assistant(e) de vie aux familles est un acteur clé du maintien à domicile qui contribue au bien-être de tous les publics (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap). Il ou elle intervient au quotidien pour l'entretien du logement et du linge, l'accompagnement dans les actes essentiels (toilette, repas, déplacements) ainsi que la garde d'enfants. C'est un métier profondément humain et dynamique, offrant de larges opportunités d'emploi auprès de structures prestataires, mandataires ou en emploi direct.

Pour aller plus loin

- Bac Pro SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires)
- Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS)
- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

Objectifs ?

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

Tarif et financement

16 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, POE, OPCO
Nous consulter

DATES

Du 01/02/2027 au 30/04/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

343 h en centre et 105h de stage Individualisation des parcours et modularisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référente handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention de formation à envoyer 15 jours à 2 mois (selon financement) avant la formation

Nous connaître

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Formation continue

TP Assistant de vie aux familles

Niveau 3
MINISTERE DU TRAVAIL
RNCP37715 enregistré le 11-07-2023
FORMACODE 44028 42056 44030
CODE ROME K1302 K1303 K1304 K1305

Contenus et programme

Module 1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier : entretien du logement d'un particulier - entretien du linge d'un particulier

Module 2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets : aide à la personne dans la réalisation de ses projets et maintient du lien social - aide à la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer - aide à la personne lors des courses et lors des repas

Module 3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile : accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages de base et sa socialisation avec les techniques et gestes professionnels appropriés - techniques et gestes professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

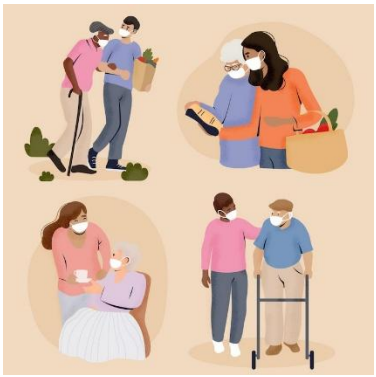
Module complémentaire : Sauveteur Secouriste du travail (SST)

Modalités de validation

Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation
A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur
la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un
- entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE
- un entretien final avec le jury.

Réussite	Insertion	Satisfaction
Nouveau 2027		



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161